

COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE

DÉLIBÉRATION n° 2025/02/27-01

Modification du calendrier universitaire de la Faculté de Pharmacie au titre de l'année universitaire 2024/2025

La **Commission de la formation et de la vie universitaire**, en sa séance du 27 février 2025, sous la présidence de M. Éric BERTON, Président d'Aix-Marseille Université, représenté par Mme Sophie de CACQUERAY, Vice-présidente formation,

Vu le Code de l'éducation,

Vu les statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

Vu la délibération n°2024/02/22-04 de la Commission de la formation et de la vie universitaire d'Aix-Marseille Université en date du 22 février 2024 portant sur les campagnes d'inscription à Aix-Marseille Université pour l'année universitaire 2024/2025,

Vu la délibération n°2024/05/16-02 de la Commission de la formation et de la vie universitaire d'Aix-Marseille Université en date du 16 mai 2024 rectifiant le calendrier des campagnes d'inscription à Aix-Marseille Université pour l'année universitaire 2024/2025,

Vu la délibération n° 2024/07/18-02 de la Commission de la formation et de la vie universitaire d'Aix-Marseille Université en date du 18 juillet 2024 approuvant les calendriers pédagogiques des composantes pour l'année universitaire 2024/2025,

Vu la délibération n°2024/10/10-02 de la Commission de la formation et de la vie universitaire d'Aix-Marseille Université en date du 10 octobre 2024 approuvant la modification du calendrier universitaire de la Faculté de Pharmacie, au titre de l'année universitaire 2024/2025,

Considérant la nécessité de rectifier des erreurs matérielles sur le calendrier 2024/2025 pour la semaine 6 des examens,

Considérant la période de stage en cinquième année d'officine, la session 2 du semestre impair a été décalée,

Considérant la nécessité d'harmoniser les affichages auprès des étudiants,

Après en avoir délibéré,

Article unique :

APPROUVE le calendrier universitaire modifié par la Faculté Pharmacie (diplôme d'état de docteur en Pharmacie, licence professionnelle et master) pour l'année universitaire 2024/2025.

Cette délibération est adoptée, par 19 voix pour, 4 voix contre et 11 abstentions, par les membres présents et représentés.

Composition : 40 membres
Membres en exercice : 40
Quorum : 21
Présents et représentés : 34

Fait à Marseille, pour le Président et par
délégation

*Sophie De
Cacqueray*

Vice-Présidente Formation
11/03/2025 16:20



